بسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة الصفقات العمومية

PROCES VERBAL
N° 24/CNCMP/2018
DU 10/05

Le jeudi 10 mai 2018 à 15 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- Examen du projet de marché pour l'achat de 1.110 tonnes de riz Mauritanien pour le 1er semestre de l'année 2018 destinées à l'approvionnement des boutiques EMEL 2018, **Réf. lettre n° 024/CPM /CSA/2018 en date du 09 mai 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits marchés passés par entente directe comme suit :

- Ets E.M.S.A fourniture de 555 t de riz pour un montant de douze millions deux cent soixante cinq mille cinq cents (12 265 500 MRU HTVA) et un délai de livraison immédiat ;

- Ets NEJAH 2 fourniture de 555 t de riz pour un montant de douze millions deux cent soixante cinq mille cinq cents (12 265 500 MRU HTVA) et un délai de livraison immédiat ;

2°/- Examen du projet de marché : transport de 30.000 d'aliment de bétail vers certains Wilayas du pays (04 marchés), **Réf. lettre n° 024/CPM/CSA/2018 en date du 09 mai 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits marchés passés parentente directe comme suit :

- Fédération générale de transport (FGT) :Transport de 6 100 t pour un montant de Neuf millions deux cent vingt sept mille (9 227 000 MRU HTVA) pour un délai ne dépassant pas 60 jours à partir de la notification ;

- Générale de transport et de logistique(GTL) :Transport de 6 900 t pour un montant de quatre millions six cent soixante treize mille (4 673 000 MRU HTVA) pour un délai ne dépassant pas 60 jours à partir de la notification ;

- Fédération de transport Mauritanien (FTM) :Transport de 5 500 t pour un montant de sept millions cinquante quatre mille (7 054 000 MRU HTVA) pour un délai ne dépassant pas 60 jours à partir de la notification ;

- Fédération nationale de transport (FNT) :Transport de 11100 t pour un montant de dix neuf millions huit cent quatre vingt quinze mille (19 895 000 MRU HTVA) pour un délai ne dépassant pas 60 jours à partir de la notification

3°/- Examen du projet de marché pour l'achat de vivre Opération Ramadan (achat de 1.360 tonnes de riz Mauritanien), **Réf. lettre n° 024/CPM/CSA/2018 en date du 09 mai 2018**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits marchés passés par entente directe comme suit :

- S.M.A fourniture de 340 T de riz pour un montant de huit millions huit cent cinquante trois mille six cents (8 853 600 MRU HTVA) et pour un délai immédiat ;

- S.P.I.A fourniture de 340 T de riz pour un montant de huit millions huit cent cinquante trois mille six cents (8 853 600 MRU HTVA) et pour un délai immédiat ;

- U.P.R.M fourniture de 340 T de riz pour un montant de huit millions huit cent cinquante trois mille six cents (8 853 600 MRU HTVA) et pour un délai immédiat ;

- S.M.A B fourniture de 340 T de riz pour un montant de huit millions huit cent cinquante trois mille six cents (8 853 600 MRU HTVA) et pour un délai immédiat ;

LE PRÉSIDENT
AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul